

ALGERIE TELECOM – SPA  
Direction Opérationnelle de Mascara

Réf : AT/DOT29/SDT/DEP/ CP/80/2020

Mascara le : 12 OCT. 2020

# MISE EN DEMEURE

ETP BRAHIMI MOURAD  
Cité HADHABA BOUSAADA –M'sila

**Contrat N°** : 25/2020 du 13/07/2020

**ODS N°** : 27 du 06/09/2020 & 28 du 06/09/2020

**PROJET** : Travaux canalisations PA 2020 -Lot N° 02 : Lotissements KHALOUIA –  
-Lot N° 03 : Cité 40-50-70 LogementsGHRISS

**Objet** : 2<sup>ème</sup> Mise en demeure avant résiliation

1<sup>ère</sup> Mise en demeure (réf : AT/DO29/SDT/DEP/CP/78/2020 du 05/10/2020)

Suite à la sortie sur chantier effectuée le 04 Octobre 2020 pour ouverture des projets canalisations téléphoniques, J'ai le regret de vous adresser cette mise en demeure et cela suite à votre refus de signer le PV d'ouverture de chantier pour les deux lots, Lot N° 02 : Lotissements KHALOUIA et Lot N° 03 : Cité 40-50-70 LogementsGHRISS.

A cet effet, je vous demande de se rapprocher auprès du département Etude et Planification (DEP) pour signer les PV d'ouvertures des chantiers et de prendre vos dispositions nécessaires de commencer les travaux de canalisation téléphonique dans les brefs délais.

Dans le cas où vous n'auriez pas été présenté dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception de la présente mise en demeure, des procédures de résiliation seront engagées par Algérie Télécom aux tords exclusifs de votre entreprise des projets.

Algérie télécom SPA  
Directeur Opérationnel de Mascara

Signé : BOUYOUCEF KAMEL

